

2005 - 2006

101.3

Naisseur gascon de broutards, finition et reproducteurs en piémont et coteaux du Sud-Ouest



80 vaches Gasconnes
109 UGB

130 ha de SAU 2 UMO

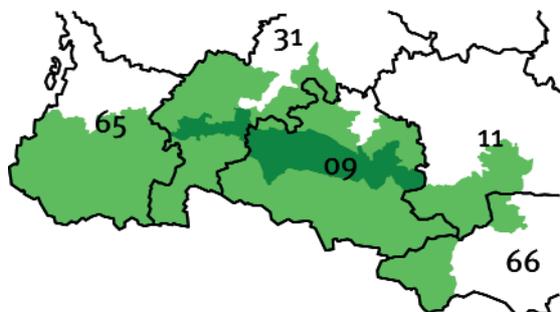
0,9 UGB/ha SFP

▸ Ventes

- 34 broutards
- 2 veaux
- 6 broutardes
- 3 velles finies
- 12 génisses reproductrices
- 14 vaches finies

▸ Assolement

- 94 ha de prairies naturelles dont 34 ha de parcours
- 20 ha de prairies temporaires
- 6 ha de maïs fourrage
- 10 ha de céréales



- Zone de présence du système
- Zone de forte présence du système

Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

La zone du piémont pyrénéen du Volvestre au Chalabrais, avec une altitude modérée de 300 à 700 m, bénéficie de précipitations relativement importantes (800 à 1000 mm) avec des orages d'été. Le territoire comporte des zones de fortes pentes avec des affleurements rocheux difficilement mécanisables mais valorisables par les bovins. Les surfaces de fonds de vallées et de plats fertiles permettent une production d'herbe ou de cultures. Les bovins valorisent les différents territoires de l'exploitation.

Les structures d'exploitation ont évolué depuis les années 90 vers des GAEC familiaux avec agrandissement des surfaces et du cheptel. La succession de ces exploitations reste un enjeu majeur pour l'avenir pour maintenir le lien entre élevage et territoire.

Les performances technico-économiques de ce système sont basées sur la combinaison d'un troupeau de hautes valeurs génétiques, d'une valorisation du territoire adaptée et de débouchés commerciaux intéressants.

▸ Les déterminants du système

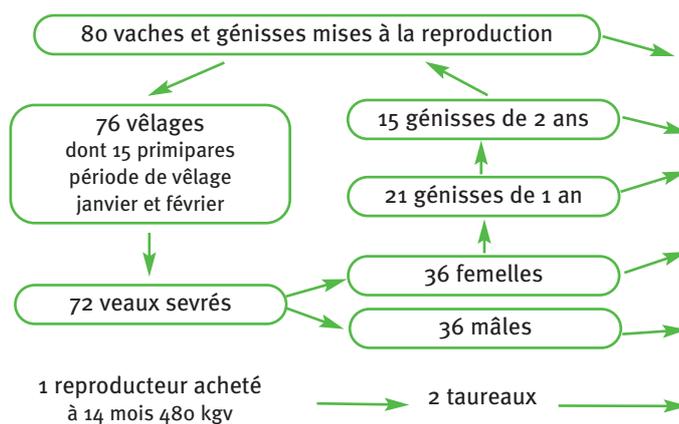
Les performances techniques du troupeau et la recherche de la valorisation maximale de chaque animal selon son potentiel commercial permettent d'optimiser la production de viande vive mesurée par le critère "kg produit/UGB". La stabilisation des résultats de reproduction est essentielle pour atteindre cet objectif,

ainsi que l'existence de divers débouchés commerciaux.

L'autosuffisance alimentaire du système est un équilibre fragile et dépendant de l'adéquation entre les surfaces de l'exploitation et les besoins du troupeau (taille, fonctionnement).

Un troupeau de 80 vaches Gasconnes en piémont pyrénéen, pour valoriser les ressources du territoire.

► Cheptel en croisière



► Les ventes annuelles

Catégories	Poids	Mois
14 vaches finies dont 11 labels	380 kgc	janv.-juin
6 génisses pleines 30 mois	550 kgv	sept.
6 génisses 18 mois	420 kgv	juil.
6 brouillardes 7 mois	200 kgv	sept.
3 velles finies 10 mois	170 kgv	déc.
34 brouillards 7 mois	245 kgv	sept.
2 veaux 1 mois	60 kgv	fév.
1 taureau maigre	800 kgv	sept.

► Les performances

- Taux de gestation 95 %
- Taux de mortalité 5 %
- Taux de renouvellement 20 %
- Productivité numérique 90 % (72/80)

30 % d'IA réalisées sur génisses

235 kg vifs/UGB
320 kg vifs/vache

Production brute de viande vive
25 600 kg
= kg vendus - kg achetés
+/- variations inventaires

► L'alimentation sur stock

- Durée d'hivernage : 125 jours

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers en kg de MS/jour				
		Fourrages			Aliments achetés	
		Foin/enrub.	Ensilage maïs	Céréales	Tourteau soja	CMV
61 vaches avant vêlage	75	8	4			0,1
61 vaches après vêlage	50	9	5	1	0,3	0,1
15 primipares avant vêlage	30	7	4			0,1
15 primipares après vêlage	95	7	5	1	0,3	0,1
21 génisses de 2 ans	105	7	3	1,5	0,3	0,07
22 génisses de 1 an	135	6	2	1	0,3	0,05
2 taureaux	135	8	5	1,5	0,5	0,15
14 vaches finies	120	8		5	3	0,12

Complémentation des brouillards
Céréales : 120 kg/tête
Tourteau de soja : 30 kg/tête

Complémentation des brouillardes
Céréales : 100 kg/tête
Tourteau de soja : 25 kg/tête

Besoins en fourrages

Foin : 124 T
Enrubanné : 22 T
Maïs ensilage : 66 T
Transition & période estivale :
250 kg de MS/UGB

1,94 TMS/UGB

Besoins en concentrés

Céréales : 26 T
Tourteau de soja : 9 T
CMV : 2 T

343 kg/UGB
468 kg/vache

En race Gasconne, la gestion du gène culard avec un typage systématique des femelles et/ou l'utilisation de taureaux non porteurs assurent des vêlages sans complications. Ces derniers sont regroupés en hiver avec un pic de naissances en janvier-février car la sortie des femelles est précoce pour assurer la détection des chaleurs.

Ces éleveurs participent au choix de la race. Le niveau génétique des troupeaux leur permet de valoriser en reproducteur des génisses et quelques mâles.

Les vaches destinées à la réforme (âge ou problèmes) sont mises à l'engraissement dès la vente de leur veau. Cela assure un bon taux de productivité numérique globale pour le troupeau car l'effectif moyen de vaches présentes est limité.

La diversité des catégories d'animaux commercialisés est issue de la recherche d'obtention du meilleur parti de chaque animal entre finition et reproducteur... La vente des vaches grasses sous label interdit l'ensilage pour les 60 derniers jours de finition.

La surface fourragère

Le parcellaire regroupé autour du siège de l'exploitation permet une bonne gestion complémentaire des surfaces de fauche et de pâture. Les surfaces les plus favorables (fonds de vallée, plats, bord de ruisseau) sont valorisées par la fauche ou les cultures de maïs et de céréales. Certaines prairies naturelles sont également mécanisables et fauchées.

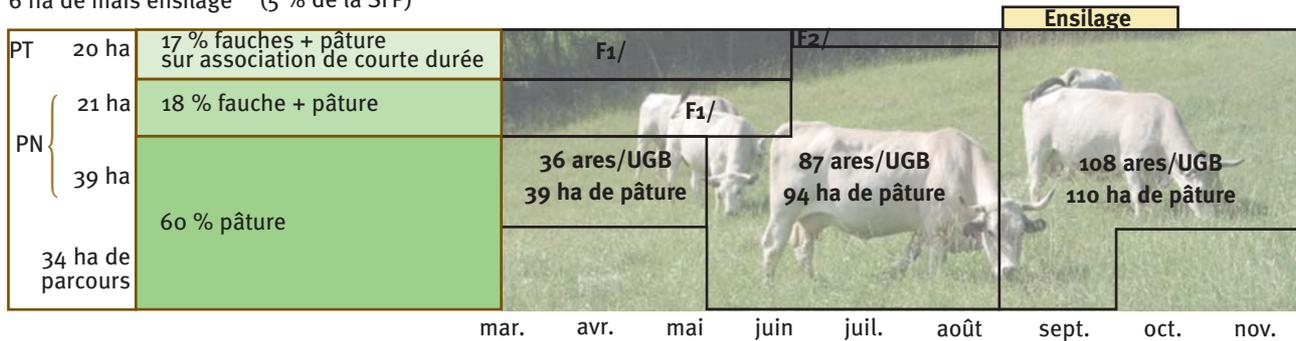
Les parcelles de pâture présentent des potentiels de production et des périodes de végétations variables et complémentaires. L'organisation de la pâture assure la bonne valorisation des ressources. Les prairies naturelles en pente et les parcours de type lande arbustive sont utilisés alternativement en fonction de la pousse de l'herbe. À l'automne, le troupeau bénéficie de l'apport alimentaire lié à l'ingestion de glands sur les parcours.

120 ha de SFP
dont 34 ha de parcours

Indicateurs fourragers
108 UGB au pâturage
108 ares d'herbe/UGB

Part de la pâture dans l'alimentation
59 %

6 ha de maïs ensilage (5 % de la SFP)



Les récoltes de fourrages

	ha	rdt/ha	quantité
Foin 1C PN	21	3 TMS	63 TMS
Enrubanné	5	4,5 TMS	23 TMS
Foin 1C PT	15	4,2 TMS	63 TMS
Foin 2C PT	5	3 TMS	15 TMS
Ensilage maïs	6	11 TMS	66 TMS
Total récolté			227 TMS

2,08 TMS/UGB*
* 10 % de pertes

Les engrais et amendements

Apport engrais minéraux	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)
Herbe (surface fauchée)	10	30	30
Maïs ensilage	90	0	30
Cultures	75	25	25

Les récoltes de céréales

	ha	rdt/ha (qx/ha)
Blé	5	55
Orge	5	50

Production de paille et de fumier

- 10 ha de céréales à paille produisant 40 T et achat de 30 T
- 424 T/an de fumier épandu à :
 - 30 T/ha sur maïs ensilage
 - 15 à 20 T sur prairie de fauche tous les 2 ans

Le pâturage

La sortie d'étable a lieu dès la mi-mars sur des parcelles portantes et proches des bâtiments. Les parcelles clôturées peuvent regrouper plusieurs types de couverts. Le positionnement judicieux des points d'eau assure le déplacement des animaux. Cette pratique permet également la bonne gestion des parcours avec l'adaptation selon les besoins des animaux. La pluviométrie permet en général une repousse de l'herbe qui est pacagée à partir d'août.

La sécurité

La production de maïs ensilage et d'enrubannage précoce d'herbe assure la sécurisation alimentaire du système. Un pâturage précoce de parcours attendant au bâtiment peut être pratiqué ainsi qu'un déprimage très rapide de quelques parcelles de fauche, à sol portant, pour répondre à un manque de stocks en fin d'hivernage.

Le foncier

23 % de la surface est en fermage, le reste étant mis à disposition du GAEC par la famille. La valeur retenue pour le fermage est de 85 €/ha.

Les bâtiments

Animaux à loger : 120 têtes

- | | |
|----------|---|
| Élevages | <ul style="list-style-type: none">• 76 vaches mères• 15 génisses de 2 ans• 21 génisses de 1 an• 2 taureaux |
| Réformes | <ul style="list-style-type: none">• 5 vaches |

Le faible taux de perte des veaux est à relier à un bon aménagement des bâtiments, avec en particulier un parc à veaux bien éclairé, aéré, paillé et à une surveillance attentive des éleveurs pour intervenir rapidement.

La pratique de sortie des animaux les jours favorables

Stabulation aire paillée 100 %

Aire de vie par animal

- Vache suitée : (10 + 2 m²)
- Vache ou taureau : 10 m²
- Génisse de 2 ans : 8 m²
- Génisse de 1 an : 5 m²

d'hiver permet de diminuer les besoins en paille et de limiter les risques sanitaires. La plupart des exploitations de la zone s'organisent pour être autonomes (paille, céréales).

Besoins en stockage : 1 570 m³

- | | |
|---|-----------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Foin : 125 T soit un volume de 1 130 m³• Paille : 40 T soit un volume de 440 m³• Silos : 66 T soit un volume de 150 m³ | } Hangars de stockage |
|---|-----------------------|

Le matériel

Matériel en propriété

Traction

- 1 4RM 100 Ch.
- 1 4RM 60-70 Ch.
- 1 2RM 50 Ch.

Fertilisation / entretien des cultures

- 1 épandeur centrifuge

Transport / manutention

- 1 bétailière
- 1 remorque plateau

Travail du sol

- 1 cultivateur
- 1 charrue
- 1 semoir grain

Récolte des fourrages

- 1 faucheuse rotative
- 1 andaineur
- 1 round-baller

Matériel en CUMA ou entreprise

- Épandeur à fumier
- Moisson
- Ensilage
- Enrubanneuse

Le travail

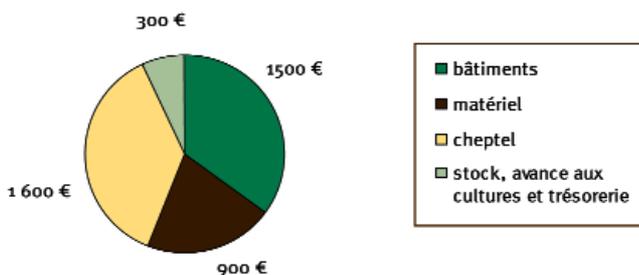
En hiver, en plus de l'attention particulière portée aux vêlages, l'entretien des parcours boisés est essentiel pour assurer une bonne gestion au moment de la pousse de l'herbe.

De la mise à l'herbe jusqu'au retour à l'étable, les changements fréquents de parcs de pâturage provoquent des pics de travail au moment des récoltes.

Capital d'exploitation

En croisière

4 300 €/ vache



En installation

Le cheptel est acheté au prix des animaux reproducteurs.

La construction du bâtiment d'élevage de type stabulation aire paillée 100 % est estimée à 2 200 € par vache.



Marie-Dominique SIRET - Chambre d'Agriculture de l'Ariège - Tél. : 05 61 68 56 52
Henri BONNET - Chambre d'Agriculture de l'Aude - Tél. : 04 68 11 79 83
Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34



Repères économiques suite au découplage 2006

	Avant découplage*	Après découplage**	Évolution
Produit total/ha de SAU	840 €	760 €	- 10 %
dont aides totales/ha de SAU	340 €	250 €	
Produit bovin/UGB	870 €	720 €	- 12 %
dont aides bovines/UGB	230 €	160 €	
Marge brute bovine/UGB bovin	660 €	570 €	- 14 %
Valeur DPU pour 129,5 droits normaux		84 €	
EBE avec DPU	47 820 €	47 400 €	- 0,9 %
Revenu agricole	21 620 €	21 200 €	- 2 %

* Résultats 2005 avant découplage, avec modulation de 3 %.

** Simulation à partir des résultats 2005 du découplage, de la modulation de 4 % et du prélèvement réserve de 2,2 % appliqués en 2006.

Les leviers du système

L'effet négatif de la réforme de la PAC sur le revenu agricole peut être compensé par l'action sur différents critères, tels que :

- ▶ L'amélioration de **la productivité numérique de 0,5 %**
(soit une amélioration du taux de gestation, de l'IVV du troupeau ou du taux de mortalité par une meilleure gestion du troupeau, de son état sanitaire, de la surveillance des chaleurs...).
- ▶ L'augmentation de **la production brute de viande vive de 1 kg/UGB**
(soit une amélioration du taux de productivité numérique ou un alourdissement des animaux produits).
- ▶ L'amélioration du **prix de 0,01 €/kg vendu**
(par une meilleure adaptation du produit à la demande du marché)
- ▶ Une meilleure maîtrise **des charges**
 - une baisse de **3 % des charges opérationnelles animales**
 - une baisse de **6 % des charges opérationnelles de la SFP**
 - une baisse de **4 % des charges de mécanisation**

Avec une perte voisine de 2 % sur le revenu agricole, le système ne subit pas une forte influence de la part des réformes mises en place dans la PAC en 2006. Le système est beaucoup plus dépendant de la PHAE et de l'ICHN.

Des leviers peuvent être assez facilement actionnés pour limiter cette perte, en particulier, la maîtrise des performances de reproduction.



Marie-Dominique SIRET - Chambre d'Agriculture de l'Ariège - Tél. : 05 61 68 56 52
Henri BONNET - Chambre d'Agriculture de l'Aude - Tél. : 04 68 11 79 83
Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34

